

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 51

Artikel: Chanson de 1845
Autor: C.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les professeurs, par leur tournure austère
Bien plus qu'ailleurs, chez nous sont respectés ;
En fait d'esprit, ils ont leurs tabatières,
Ou pour le moins leurs bésicles au nez.
Zim, zim, etc.

Les avocats, Dieu quelle fourmilière,
Il y en a, pour plaider notre droit ;
Ils sont pour nous comme au vent la poussière,
Plus il y en a et moins clair on y voit.
Zim, zim, etc.

Les notaires sont gens fort honorables.
Ils sont toujours sur le papier timbré,
Vous les trouvez presque toujours à table,
Ils vous renvoient, ne sont jamais pressés.
Zim, zim, etc.

Le médecin fait parfois fausse route,
Voyez-le donc le carnet à la main.
Mais bien souvent met le mal en déroute,
Quand il ordonne la purge ou le vaccin.
Zim, zim, zon, zon, zon, etc.

(Communiqué par C. P.)

Salut, Ernest ! — Il y a huit jours, à l'arrivée
à Lausanne de M. Ernest Chuard, notre nou-
veau conseiller fédéral, un de ses combourgeois
et amis d'enfance, venu tout exprès de Corcel-
les près Payerne, vint lui serrer la main en lui
disant :

« Salut, Ernest !... Quel plaisir de te voir au
Conseil fédéral !... Qui aurait pensé à ça, quand
on allait ensemble aux cerises !... »

N'est-ce pas bien de chez nous et bien joli ?

UN CLIENT PEU BANAL

On nous écrit du canton de Neuchâtel :

On sait que le pays de Neuchâtel a toujours
été une pépinière de gens particulière-
ment doués, sous des rapports divers se-
lon les différentes régions du pays. Si les *mon-
tagnons* ont de tout temps joui d'une juste re-
nommée pour leurs qualités de fins ouvriers en
horlogerie ; ceux de la région du bas pour leur
tendance à produire des pasteurs et des notai-
res ; ceux du Val-de-Travers, par contre, se
distinguent par leur esprit inventif, leur adresse
en petite mécanique et, surtout, par leur carac-
tère aventureux autant que commercial.
C'est dans toutes les parties du monde que l'on
rencontre des ressortissants de ce coin de pays,
à la tête d'un commerce, petit ou grand, arrivé
là on ne sait comment, mais toujours prospère
et gardant partout ses principes d'ordre et d'é-
conomie qui sont le fond du caractère neuchâ-
telois. Un petit village, Buttes, patrie des
Leuba, des Juvet et des Lebœt, a fourni à lui
seul tout une kyrielle de commerçants qui ont
porté au loin la renommée des produits de nos
industries.

Un ressortissant de ce village qui s'était, il y
a fort longtemps, établi comme horloger-rha-
billeur à Montréal (Canada), y possédait une
petite boutique ayant juste la place pour lui et
son jeune apprenti, qui était aussi un *Butlerans*
et avec lequel il conversait habituellement en
patois du crû. La boutique avait une devanture
grande comme un mouchoir de poche, dans la-
quelle pendaient des montres et des chaînes.

Un beau jour notre compatriote voit entrer
dans son magasin, — comme il l'appellait pom-
peusement, — un grand diable de chef peau-
rouge venant tout droit des contrées du Far-
West. Il portait, comme les grands chefs, les
plumes d'aigle du sommet de la tête jusque sur
les talons, des vêtements de cuir, des mocas-
sins ; il était armé du tomahawk et du rifle ; sa
figure était tatouée et de lourdes *cabocètes* pen-
daient à ses oreilles.

Il exprima le désir d'acheter une montre et
se mit en devoir de toucher successivement à
toutes celles qui figuraient dans la vitrine et
sur l'établi, les tournant, les ouvrant et exami-
nant le mouvement comme l'aurait fait un hor-
loger de profession.

Notre boutiquier, inquiet des allures du grand

chef, mais ne voulant pas le blesser par des ob-
servations qu'il aurait pu prendre de travers,
dit à son apprenti :

— Vouaité-lé su lé dets ! (Surveille-le).

Ce qu'entendant, le chef indien répliqua :

— Craie-té que saie on lare ? (Me prends-tu
pour un voleur ?)

L'homme du désert était un authentique en-
fant de Buttes. — B.

Un infidèle. — Une bonne dame de la Croix-
Bleue avait été chargée de faire une enquête
auprès d'un commandant d'école, pour savoir
si l'abstinence faisait des progrès parmi ses sol-
dats.

S'adressant au colonel :

— Dites-moi, colonel, êtes-vous aussi absti-
nent ?

— Certainement, madame, je l'ai été pendant
quelques années.

— Ah ! vraiment ; et pourquoi avez-vous dis-
continué ?

— Eh bien, ma bonne dame, parce qu'à ce
moment j'ai interrompu ayant atteint ma sep-
tième année. — C. P.

AU GRÉ DE LA PLUME

Voici deux lettres très amusantes et sans
commentaires possibles, la seconde surtout,
qu'un de nos lecteurs a l'amabilité de nous
communiquer. L'une date de 1844, l'autre de
1853. Ce sont des lettres absolument authenti-
ques ; c'est pourquoi nous taisons et les noms
de personnes et les noms de lieux. En revan-
che, nous respectons leur orthographe fantai-
siste.

... 1^{er} janvier 1844.

Chère Emélie

Nous venons de recevoir ta lettre que nous
attendions avec impatience, nous l'avons
reçue le jour de l'an comme l'on dînez, ce
là nous a fait doubler notre appétit d'apprendre
que tu étais en bonne sante c'est ce qui est le
plus à désirer, le nouvel an n'a pas était bien
brillant il n'a point eu de bal point de mascarade.
Malgré un tams superbe un soleil superbe, un
tems calme et doux comme un jour de prin-
tant qu'and a nous nous l'avons passez aussi
tranquille car nous étions tous coucher à neuf
heures, ton frère était malade d'un en flamation
de Gorge et il y a six Mois qui ne boit point de
vin, on lui a coupé la lulette et ce là va mieux,
mais le nouvel-an n'a pas été tans gait pour lui
il travail toujours au chateau, le jour de Noël il
y eut un feu de cheminier dans la maison de B...
pres de l'Eglise qui a mit la population en émoi
a deux heures de l'après-midi celà cet calmer
sans avoir de suite fâcheuse.

Mademoiselle B... est bien contente de la
Jenni, qui travaille bien à présent, elle a veillé
très tard ses tams-ci, et sa maîtresse l'a bien ré-
compensée elle lui a acheté un tantant et lui a
donné quelques pièces de monnaie elle lui a
dit quelle était bien contente d'elle notre père
est toujours garde-champêtre malgré les aspi-
rants qu'il y a eut ils ont été renommés sans
leur faire la moindre observation.

Il se fait bien des mariages après le nouvel-
an de filles de la ville avec des étrangers. Char-
lotte ... avec un jeune homme de ... qui est
tailleur ; la C... qui est en crainte d'un tailleur
qui n'est pas Suisse et qui aura de grandes dif-
ficultés pour la marié ; la Sabine ... qui se ma-
rie avec un Allemand suisse qui est jardinier.
il y a aussi le R... qui fréquente J qui fréquente
G qui s'est marié avec D. qui est revenu de l'é-
tranger. Aline ... qui a accoucher d'un garçon
qui sera pour elle ; la Marie ... quite sa mère et
a louer une chambre pour elle et sa sœur qui
fréquente toujours son Allemand je crois qui
se marieront car il y est tous les jours. Hen-
riette ... va toujours avec son ... tantôt il ce
quitte et se racomode, enfin ce là n'en finit pas.

Il y a l'on tams que nous n'avons pas été à V
mais l'oncle et venu quelques jours chez nous
mais il na porte plus rien la cousine de St-Sa-
phorin est meilleur que eux elle nous a dit que
le cousin de Russie avait fait dont à ces neveux
et à ses nièces de pièces d'or et a laissé deux
medailles une en or et une en argent celle en
or et une reconnaissance d'une ville ou il était
en séjour nâ et l'autre et de bravoure ganiée
dans une bataille.

Avec le renouvellement de l'année nous te
souhaitons une bonne sante et prosperite et
tant brassons tous en famille.

(Signature).

... le 7 mai 1853.

Mademoiselle

Veillez excuser la liberté que je prend de
vous adresser ces lignes ; dont j'ai l'honneur
d'être ... district d'Echallens d'une famille
très honorée où j'ai reçu dans ma jeunesse l'é-
ducation la plus soignée : et je me trouve même
dans ce moment un savant. Et comme j'ai l'hon-
neur de connaître votre personne, je viens très
spécusement vous dire que je désirerais ar-
demment trouvé une fille, qu'elle me convienne
et moi de mon côté j'aimerais assez lui conve-
nir ; pour en faire ma compagne en ce monde
pour partager avec elle mon bonheur sur cette
terre passagère. Pour quand à vous, le serpent
qui a séduit Adam et Eve ne pouvait pas être
plus séduisant à mon cœur que vous. C'est
pourquoi je viens très humblement vous offrir
la main de mon cœur si la vôtre n'est pas en-
core promise.

J'oubliais de vous dire que je suis un jeune
garçon âgé de 26 ans, assez amoureux et très
joli ; et sans aucun défaut, bon comme le pain ;
ma fortune n'est pas grande, j'ai à ma posses-
sion un billet de 12,000 francs dont l'acte ou
l'obligation est dans ma malle, mais je n'en tire
point d'intérêts. C'est une reconnaissance que
je ne puis touché cette somme qu'a près la mort
d'un de mes parents, dont je ne crois pas que
l'espace de temps soit bien long sans qu'elle
soit en ma possession ; et d'un autre côté je
pourrais avoir 1000 francs après le descès de
ma mère.

Chère Elise, je viens vous ouvrir mon cœur,
et vous apprendre que dans la quinzaine je
dois me trouvé rendu à Lyon pour secrétaire
du général Cateslan (il s'agit sans doute du gé-
néral Castellane, ancien gouverneur de Lyon.—
Réd.), et comme j'ai des parents à Montprevey-
res et avant mon départ je veux aller les trou-
vés et depuis là j'irai vous rendre une petite
visite, afin que je puisse vous parler de bouche ;
probablement que ce sera dimanche prochain
le 15 courant : premièrement je veux de man-
der à parler à votre père, dont je lui parlerais
de votre sœur que j'ai vu en Angleterre et en
suite je tâcherais de parler à votre personne.

Chère et bonne Elise, vous connaissez main-
tenant mon cœur, daignez réfléchir sur les pa-
roles dont j'ai l'honneur de vous adresser ; et
m'apprendre lors de notre entrevue si je dois
former quelques espoirs sur les motifs de ma
demande. Car d'après ma lettre vous pouvez
juger ma personne et même connaître si je puis
vous convenir ; je vous dirais de plus que je
crois pouvoir d'après mes capacités obtenir un
emploi dans la candidature de juge de paix ou
de préfet, et même de voyer dans notre district,
où l'on m'a promis de me faire avoir la pre-
mière de ses places vacante ; j'ai obtenu 297
voix pour être élu député, lors du renouvelle-
ment du Conseil d'Etat du canton de Vaud,
dont on m'assure que si ma présence il y eu été
j'aurais été nommé.

Veillez, très gracieuse Elise, agréer les ami-
tiés bien sincères que je prend la hardiesse de
vous adresser. Et dont j'ai l'honneur d'être
pour la vie, votre tendre et bon ami si vous dé-
sirez ma accepter, où dans le cas contraire